

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Performance 2015 de [prévoyance.ne](http://prevoyance.ne) supérieure à la moyenne suisse

La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel, [prévoyance.ne](http://prevoyance.ne), a réalisé une performance brute en 2015 de ses placements de 1.5%, largement au-dessus de la moyenne des caisses de pensions suisses.

Après trois années consécutives de performances supérieures aux attentes, l'année 2015 a été très volatile et chahutée par les décisions de la BNS du 15.01.2015 (suppression du taux plancher de l'euro et baisse drastique des taux d'intérêt en territoire négatif).

Ainsi le degré de couverture de la Caisse passe de 63.6% à 63.1% et la réserve de fluctuation de valeur a dû être en partie utilisée. Elle s'élève à 481 millions au 01.01.2016. Après avoir pu être doublée ces dernières années, passant de 270 millions à 543 millions au 01.01.2015, cette réserve a pleinement joué son rôle de coussin de sécurité durant l'année 2015.

La contribution à la performance provient principalement du rendement des immeubles (+3.3%), des prêts (+2.9%) et des actions suisses (+ 3.5%).

Sur les cinq dernières années, [prévoyance.ne](http://prevoyance.ne) a rempli son mandat, tant du point de vue de sa gestion que des placements de sa fortune, par une performance brute moyenne de 3.8%.

Comme indiqué dans son communiqué de presse de juin 2015, la Caisse a pris acte, suite à l'abaissement par la BNS en territoire négatif de son taux d'intérêt directeur, de la diminution des espérances de rendement de 3.8% à 2.8%. Elle a confié à son expert en prévoyance professionnelle un mandat d'études afin d'évaluer l'impact de cette diminution sur les prestations des assurés. Elle mène en parallèle des discussions avec les associations professionnelles et les principaux employeurs affiliés, en particulier le Conseil d'Etat, afin de trouver des solutions pour en atténuer les effets à long terme.

Ce sujet fera l'objet d'une communication à l'issue des études en cours.

Au vu de la baisse des espérances de rendement sur le long terme, le Conseil d'administration a constitué au 01.01.2016 une provision pour les bénéficiaires de rentes afin d'abaisser à un horizon de 2-3 ans le taux d'intérêt technique de 3.5% à 2.25%, sans péjorer la progression prévue du taux de couverture de la Caisse.

La Caisse satisfait entièrement à son plan de recapitalisation. Les mesures prises en 2014 portent leurs fruits et la situation financière actuelle est saine. Cependant, les attentes de rendement partout orientées à la baisse rendent indispensables la nécessité de s'adapter à ces nouvelles contraintes des marchés.

Les détails concernant l'exercice 2015 seront publiés dans le rapport annuel de gestion. Il sera validé par le Conseil d'administration en juin 2016 et disponible sur le site Internet www.prevoyance.ne.ch début juillet 2016.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

M. Olivier Santschi, directeur, tél. 032 886 48 11
M. Nicolas Aubert, président, tél. 032 889 65 30

La Chaux-de-Fonds, le 28 avril 2016.

